

# Le Service Sanitaire Veaux Suisse (SSV)

Le Service Sanitaire Veaux Suisse (SSV) vise à mettre en œuvre des stratégies de prévention pour améliorer la santé des animaux. Il est prévu qu'un nouveau centre de compétences rassemble la recherche et la pratique. L'objectif est de réduire l'utilisation d'antibiotiques dans l'élevage et l'engraissement des veaux et d'empêcher autant que possible le développement d'agents pathogènes résistants.

## Situation initiale

Les veaux sont confrontés à un risque élevé d'infection, en particulier dans les exploitations d'engraissement. Le transfert des jeunes animaux de l'exploitation de naissance vers l'exploitation d'engraissement et leur transport sont particulièrement critiques. Les animaux souffrent fréquemment de maladies respiratoires et de diarrhées, qui sont généralement traitées au moyen d'antibiotiques. Environ 25% des antibiotiques utilisés en Suisse pour les animaux de rente ont été administrés à des veaux en 2014, soit quelque 50 000 kg de substances actives. Ces médicaments servent à traiter les maladies bactériennes. Or, les bactéries peuvent s'adapter aux traitements et développer des résistances aux antibiotiques, ce qui est problématique, car les infections causées par des bactéries résistantes sont difficiles, voire impossibles à traiter. En médecine humaine également, les résis-



La préservation de la santé des veaux au moyen de mesures préventives est au cœur du projet.

Source : Service Sanitaire Veaux Suisse 2021

tances aux antibiotiques constituent aujourd'hui déjà une menace mondiale pour la santé publique.

## Objectifs

L'association Service Sanitaire Veaux Suisse (SSV) souhaite réduire les traitements antibiotiques de groupes de veaux, très répandus, grâce à des mesures préventives systématiques, afin de diminuer l'utilisation d'antibiotiques dans l'élevage et l'engraissement des veaux et des bo-

vins. Elle cherche en parallèle à améliorer le bien-être des animaux et la rentabilité. Le projet vise en outre à ce que 95% des producteurs de bétail d'état bénéficient d'un suivi systématique du troupeau, et à réduire, par rapport à 2016, le taux de mortalité de 30% et l'utilisation d'antibiotiques chez les veaux à 50% de la dose journalière moyenne admise. Le projet permettra également de faire des expériences sur le renforcement de la collaboration entre scientifiques et producteurs. Des échanges étroits permettront d'examiner plus précisément les raisons des maladies fréquentes chez les veaux.

## Mesures

Afin de coordonner l'ensemble des acteurs, l'association met en place un centre de compétences. Le SSV établit un service d'assistance téléphonique pour les producteurs et les vétérinaires, qui leur permet d'obtenir immédiatement des réponses aux questions et problèmes du moment. Des vétérinaires contractuels sont recrutés et suivent des cours de formation initiale et continue. Les vétérinaires du SSV clarifient les problèmes liés aux maladies fréquentes dans les exploitations d'engraissement de gros bétail et de veaux. Ils sensibilisent les éleveurs et

## Données clés

<b>Thème principal</b>	Bien-être animal, santé des veaux, prévention, résistances aux antibiotiques
<b>Zone du projet</b>	Toute la Suisse
<b>Responsables</b>	Service Sanitaire Veaux Suisse (SSV)
<b>Contacts</b>	Martin Kaske; mkaske@vetclinics.uzh.ch www.rgs-ntgs.ch
<b>Durée</b>	2017-2022, Suivi jusqu'en 2024
<b>Financement</b>	Coût total budgétisé (1 <sup>re</sup> à 8 <sup>e</sup> année): CHF 12 356 000 Contribution OFAG budgétisée (1 <sup>re</sup> à 8 <sup>e</sup> année): CHF 9 323 200 Coût total effectif (1 <sup>re</sup> à 6 <sup>e</sup> année): CHF 7 158 654 Contribution OFAG effective (1 <sup>re</sup> à 6 <sup>e</sup> année): CHF 5 151 526



cherchent avec eux des mesures ciblées pour réduire l'utilisation d'antibiotiques sans nuire au bien-être des animaux ou au rendement de la production. Ces mesures peuvent aller de l'amélioration du climat de l'étable à la réduction de la taille des groupes en passant par la vaccination. Les vétérinaires du SSV collectent des données clés sur la santé des animaux, les causes des maladies et les résistances aux antibiotiques. Pour ce faire, ils utilisent une base de données qui permet de saisir les données relatives aux traitements. Sur ce fondement, des mesures de prévention et des suivis systématiques de l'ensemble des troupeaux sont conçus, qui sont ensuite mis en œuvre et contrôlés par les vétérinaires dans les exploitations.

#### Mise en œuvre

Le projet ressources « Le Service Sanitaire Veaux Suisse » (SSV) a abouti à la création d'un centre de compétences national chargé de traiter toutes les questions relatives à l'élevage, à l'alimentation et à la santé des veaux dans les exploitations de naissance, d'engraissement ou de vaches-mères. Ce centre propose notamment un service d'assistance téléphonique pour les agriculteurs, les vétérinaires et les conseillers, mais aussi un site convivial, des feuilles d'information mensuelles, des exposés destinés aux agriculteurs comme

aux vétérinaires, des articles dans des revues spécialisées ainsi que des fiches d'information. L'une des principales missions du SSV consistait à assister les producteurs dans les tâches relevant de l'élevage de veaux dans les exploitations de naissance, d'engraissement ou de vaches-mères, en particulier lors de l'augmentation des pathologies du veau, comme les infections des voies respiratoires et les diarrhées. Des listes de contrôle ont été conçues pour le relevé systématique des données relatives aux conditions d'élevage, à l'alimentation et à l'hygiène dans chaque type de production. Il est ainsi possible d'identifier et d'évaluer les principaux facteurs de risque. À l'occasion d'une formation de deux jours, les producteurs de bétail ont pu découvrir comment améliorer la santé et le bien-être des animaux par des mesures de prévention et comprendre l'importance de ces dispositifs pour le suivi des troupeaux. Des protocoles thérapeutiques ont été établis pour les veaux allaités qui viennent d'être mis à l'étable dans des exploitations d'engraissement. Il convient à cet égard de souligner que l'administration simultanée d'amoxicilline (10 jours) et de tulathromycine (antibiotique d'importance critique), très répandue, a été remplacée par deux cycles thérapeutiques courts, de quatre jours chacun, avec de l'amoxicilline et de la doxycycline.

#### Résultats finaux: objectifs d'impact

Selon le rapport du Système d'information sur les antibiotiques en médecine vétérinaire (SI ABV) 2022, le recours aux antibiotiques a diminué de 14,4% pour les veaux et bovins à l'engraissement entre 2020 et 2022, tandis que l'administration d'antibiotiques d'importance critique a chuté de 41% dans cette catégorie. Même si cette baisse n'est pas uniquement l'œuvre du SSV, les efforts de ce service n'en ont pas moins contribué à ce beau résultat. Un projet a permis de réduire massivement l'utilisation des antibiotiques d'importance critique (-90%). Il n'a toutefois pas toujours été possible d'éviter un traitement par voie orale de groupes de veaux avec des antibiotiques d'importance non critique. À cet égard, l'un des principaux obstacles a été l'impossibilité de procéder aux traitements individuels moins lourds et de plus en plus nécessaires dans les conditions des exploitations d'engraissement sous contrat.

Le SSV s'est également fixé pour objectif la prise de poids des animaux, surtout après la mise à l'étable des veaux allaités dans les exploitations d'engraissement. À cet égard, d'excellents résultats ont été obtenus, notamment par l'amélioration des conditions d'élevage grâce à des activités de conseil soutenues, tant dans les exploitations de naissance que dans

	2017 <sup>1</sup>	2018	2019	2020	2021	2022	2023 <sup>2</sup>	Total
<b>Publications et chapitres d'ouvrages</b>	7	3	2	4	6	4	2	<b>28</b>
<b>Exposés techniques pour les agriculteurs</b>	13	39	30	10	28	46	23	<b>189</b>
<b>Exposés techniques pour les vétérinaires</b>	10	22	21	9	18	24	15	<b>119</b>
<b>Articles scientifiques dans la presse agricole spécialisée</b>	2	28	30	33	19	12	11	<b>135</b>
<b>Visites d'inspection du troupeau</b>								<b>1300</b>
<b>Exploitation de naissance</b>	10	33	64	337	160	58	16	<b>678</b>
<b>Exploitation d'engraissement de veaux</b>	9	12	26	63	22	22	7	<b>161</b>
<b>Exploitation d'engraissement de gros bétail</b>	6	34	43	53	31	18	6	<b>191</b>
<b>Exploitation de vaches-mères</b>	4	13	27	74	91	24	10	<b>243</b>
<b>Autre type d'exploitation</b>	1	4	0	0	9	13	0	<b>27</b>

Tableau 1: Activités du SSV dans le projet; <sup>1</sup> juillet - décembre; <sup>2</sup>janvier - juin (source: Rapport final SSV, 2024)



les exploitations d'engraissement. Selon les données du Syndicat suisse des marchands de bétail et d'entreprises commerciales, le poids des veaux de lait est passé de 73 à plus de 81 kilos entre 2018 et 2022. La constitution des veaux s'en trouve améliorée, ce qui aide considérablement à gérer le stress des animaux lors du changement d'étable et donc à préserver leur santé.

### Résultats finaux: objectifs d'apprentissage

Le Service Sanitaire Veaux Suisse a été mis sur pied pendant le projet, comme initialement prévu. De par ses multiples activités et projets, il est devenu un partenaire important et innovant pour la filière. L'expérience a néanmoins montré qu'une période de six ans était trop courte pour changer notablement des structures de distribution et de commercialisation en place depuis des décennies en Suisse.

Les producteurs ont été moins nombreux qu'initialement prévu à demander une inspection du bétail pour optimiser l'élevage et l'engraissement des veaux. Ce manque d'intérêt s'explique par la faible inquiétude que les problèmes de santé des veaux suscitent chez les éleveurs, mais aussi par la réticence de nombre d'entre eux à faire appel aux services de conseillers externes et, enfin, par la pandémie de COVID-19. En effet, entre 2020 et 2022, beaucoup de producteurs avaient, par peur de la contamination, refusé que leurs animaux soient inspectés par des personnes étrangères à l'exploitation.

Résultat positif: grâce au projet, les principaux acteurs de la chaîne de production ont adhéré au SSV en tant que membres collectifs. Il a été possible de collaborer de manière constructive avec des entreprises leaders dans les domaines de la construction d'étables, des aliments pour animaux et du commerce, mais aussi avec des organisations de producteurs, des établissements de formation et les représentants des praticiens des animaux de rente, même si, ici aussi, la prise en considération des différents intérêts particuliers a représenté une véritable gageure.

Le recrutement de vétérinaires contractuels s'est mieux déroulé que prévu. Malgré la charge de travail que représentaient des cours de base de deux jours, il a été possible, pendant les trois premières années du projet, de familiariser au moins

un vétérinaire aux méthodes de prévention préconisées dans presque tous les cabinets spécialisés dans les bovins de la Suisse. Par contre, il n'a pas été facile d'imposer ces stratégies dans les exploitations. Réalisant de faibles marges, les engrangeurs de veaux étaient peu disposés à investir dans de nouvelles techniques (p. ex. aération) et dans le renouvellement des systèmes de stabulation, sans compter la lente prise de conscience de la gravité du problème des antibiotiques dans ce milieu.

### Coût total (6 ans)

Pendant les six premières années du projet, 57% des fonds fédéraux initialement prévus ont été employés. Sur les 12 356 000 francs budgétisés pour une période de huit ans, 7 158 654 francs ont été dépensés au total au cours des six premières années. Ces faibles dépenses s'expliquent surtout par les modestes apports de fonds propres dus entre autres au nombre réduit d'adhérents.

### Bilan

Les objectifs formulés dans le projet sont d'actualité et restent pertinents. Les intérêts divergents des acteurs de la filière et la réticence, souvent forte, à l'égard des innovations proposées pour améliorer la situation sont autant de facteurs qui ont constitué un problème majeur dans l'exécution des plans ambitieux visant à réduire le recours aux antibiotiques et le taux de mortalité ainsi qu'à augmenter le rendement à l'engraissement. Les modèles qui ont donné des résultats prometteurs n'ont toujours pas pu être lancés dans toute la Suisse. La mise en place d'une stratégie fondée sur la participation volontaire implique un long effort soutenu en termes de conseils et de recommandations d'utilisation. Le Service Sanitaire Veaux Suisse, que le projet a largement fait connaître, est à l'origine de la mise sur pied d'un groupe de travail composé de représentants de toutes les branches importantes. Grâce au rattachement du SSV à l'organisation Santé Bovins Suisse (SBS) et à la création de l'association faîtière Santé Animaux de rente Suisse (NTGS), il est désormais possible de poursuivre le travail accompli par le SSV afin de progressivement mettre en place sur tout le territoire les dispositifs qui ont fait leurs preuves pendant le projet.